

Les Rasses, le 12 novembre 2018

Mesdames et Messieurs,

Au nom du jury de l'ICOMOS, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la remise des distinctions de l'«Hôtel/Restaurant historique de l'année 2019». Je vous remercie cordialement de votre présence aux Rasses et j'adresse aussi des remerciements tout particuliers au Grand Hôtel des Rasses pour son hospitalité.

Je tiens également à remercier les nominés qui sont venus aux Rasses afin de connaître les lauréats. Mes remerciements vont aussi au jury qui, chaque année, se plonge dans la substance historique des lieux.

Depuis 1997, le jury distingue des établissements qui satisfont à des critères élevés tant en matière de valorisation du patrimoine bâti que de gastronomie. Après 20 ans, le jury a décidé de modifier les critères de participation et d'attribution des distinctions et d'admettre des établissements exploités depuis moins de 30 ans. Le jury entend ainsi s'adapter à la tendance actuelle consistant à installer des hôtels et des restaurants dans des bâtiments classés monuments historiques.

Le jury est constitué du groupe de travail de l'ICOMOS Suisse, de représentantes et de représentants des trois organisations faitières GastroSuisse, hotelleriesuisse et Suisse Tourisme. Il reçoit aussi le soutien de divers experts, à savoir un hôtelier, une historienne de l'architecture et des architectes. Jusqu'à présent, plus de 70 établissements ont été distingués dans toute la Suisse. Les 22 lauréats principaux sont répartis dans toutes les régions du pays.

Vous souhaitez peut-être en savoir plus sur l'organisation ICOMOS Suisse? ICOMOS signifie «International Council on Monuments and Sites, autrement dit conseil international des monuments historiques. L'ICOMOS a été fondé en 1965 à Varsovie en tant que sous-organisation de l'Unesco. Il s'est donné pour mission de promouvoir la préservation du patrimoine culturel au niveau international. L'ICOMOS réunit des architectes, des historiens de l'art, des archéologues, des restaurateurs, des ingénieurs et d'autres spécialistes qui s'occupent de l'étude et de la sauvegarde des monuments, des ensembles et des sites historiques.

Depuis 22 ans, notre jury décerne cette magnifique distinction aux «propriétaires d'hôtels ou de restaurants qui préservent, exploitent et développent leurs bâtiments dans le respect des impératifs de la conservation», comme le prévoient les principes d'attribution.

Le jury évalue l'ensemble du complexe de bâtiments, avec toutes ses constructions, son environnement et ses aménagements intérieurs. La manière dont la substance historique imprègne la philosophie de l'entreprise et le marketing constitue un critère très important. Nous sommes toujours amenés à découvrir de nouvelles – anciennes – maisons où ces deux aspects cohabitent dans une symbiose parfaite.

Un appel à candidatures est lancé chaque année. Le jury de spécialistes choisit les établissements qui seront soumis à un examen plus approfondi. Les résultats sont rassemblés et aboutissent aux nominations et au choix des lauréats.

Afin que les propriétaires puissent exploiter au mieux leur titre dans leur marketing durant l'année entière, la remise des prix a lieu l'automne précédent. En tant qu'organisation non-lucrative, l'ICOMOS Suisse ne décerne pas des prix en argent mais elle fournit un travail important pour couronner le lauréat.

Nous cherchons à focaliser l'attention des médias sur les exploitations historiques primées et à faire passer notre message dans le public – ce qui représente, soit dit en passant, une publicité précieuse pour les exploitations primées par l'ICOMOS.

Je me réjouis avec vous de la remise des distinctions pour l'«Hôtel/Restaurant historique de l'année 2019».

Gerold Kunz, président du jury